

Le Tampon, le 17 février 2021

Lettre du Maire du Tampon aux Parents d'Elèves du Tampon

Chères Mesdames, Chers Messieurs, Chers Parents,

Depuis mars 2020, la Réunion est touchée par la crise Covid-19.

En ce début 2021, l'apparition des nouveaux variants a conduit le Préfet à rendre obligatoire le port du masque à l'école pour les élèves du CP au CM2.

Beaucoup d'entre vous m'ont interpellé sur les problèmes que rencontrent vos enfants à l'école. Mon attention a été attirée particulièrement sur la difficulté de porter le masque en journée continue, avec les risques de fatigue, de sommeil et de malaise, en cette période de fortes chaleurs.

La commune doit particulièrement prendre en compte cette situation. C'est pour cette raison que le conseil municipal du Tampon a pris de nouvelles dispositions.

La commune a commandé immédiatement 26 500 masques adaptés spécialement aux enfants des classes de CP au CM2.

Ces masques, trois plis, fabriqués aux normes françaises ont l'avantage d'être:

- plus respirables (128 litres /m2/s à dépression 100pa)**
- plus filtrants (98,6% pour les particules de 3 microns)**

Ces masques sont lavables 30 fois à 60 degrés et pourront être utilisés pendant 60 jours de classe, à raison de 2 masques par jour.

Ces masques seront distribués, à partir de demain jeudi 18 février 2021, dans toutes les écoles par nos services scolaires. Chaque élève recevra 4 masques.

Enfin, il est important de vous signaler que, depuis le 10 février 2021, le personnel affecté aux cantines et qui s'occupe de vos enfants réalise, obligatoirement et une fois par mois, un test de dépistage. Aucun non dépisté ne pourra travailler avec les enfants.

La gravité de la situation impose que chacun d'entre nous fasse preuve d'unité, de solidarité et de responsabilité pour faire baisser le virus au Tampon.

J'en appelle à votre solidarité pour protéger nos enfants et nos parents.

Meilleures considérations,

André THIEN AH KOON

